

Règlement Etape de la Salamandre

Article 1 : Date et lieu

Ces épreuves sont organisées le samedi 6 juillet à la base de voile du lac de Villiers sur Loir par le Comité Départemental de Natation du Loir et Cher.

Article 2 : Epreuves

Toutes les épreuves se dérouleront conformément aux règlements de la natation en eau libre.

-La découverte : 200 mètres / -La confirmation : 500 mètres

Départ à 15h30 afin de découvrir la discipline (200m) ou valider le Pass'compétition (500m) en eau libre (pour les licenciés FFN nés en 2009 et après). Elles sont ouverte à tous les nageurs, hommes et femmes, licenciés pour la saison 2018-2019 à la Fédération Française de Natation ou à l'une des fédérations suivantes : FFESSM, FF Triathlon, FF Sauvetage ou non licenciés (fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en milieu naturel).

Les concurrents doivent se présenter sur le site une demi-heure avant le départ. (Briefing et marquage à 15h).

-La compliquée : 2,5 km / -La difficile : 5 km / -L'extrême : 10 km (Championnat Régional)

Ces épreuves constituent la seconde étape de la Coupe du Centre Val de Loire d'eau libre 2019 dont le départ sera donné à 11h00.

Elles sont ouvertes à tous les nageurs, hommes et femmes, licenciés pour la saison 2018-2019 à la Fédération Française de Natation ou à l'une des fédérations suivantes : FFESSM, FF Triathlon, FF Sauvetage ou non licenciés (fournir un certificat médical de non contrindication à la pratique de la natation en milieu naturel). Les concurrents doivent se présenter sur le site une demi-heure avant le départ (Briefing et marquage à 10h30).

-Contre la montre par équipe 1,5 km

Départ de la première équipe à 16h00. Elle est ouverte à toute équipe composée de 3 à 5 nageurs (homme, femme ou mixte) licenciés pour la saison 2018-2019 à la Fédération Française de Natation ou à l'une des fédérations suivantes : FFESSM, FF Triathlon, FF Sauvetage ou non licenciés (fournir un certificat médical de non contrindication à la pratique de la natation en milieu naturel). Les concurrents doivent se présenter sur le site une demi-heure avant le départ. (Briefing et marquage à 15h30). Les nageurs d'une même équipe devront porter un bonnet identique ou de club. Les nageurs des équipes partiront en même temps et devront parcourir l'intégralité du parcours, le chronomètre étant pris sur le 3^{ème} arrivant.

Article 3 : Inscriptions

En ligne sur <http://www.eaulibreffn.fr/> jusqu'au 4 juillet minuit pour tous ou directement sur site le jour de l'épreuve. La température de l'eau sera relevée dès la mise en place de la compétition. Celle-ci déterminera l'autorisation de maintenir la compétition : - annulée si moins de 14°C, - port obligatoire du bonnet et d'une combinaison néoprène si température entre 14 et 16°C, - port autorisé d'une combinaison néoprène entre 16 et 18°C - combinaison néoprène interdite au-dessus de 18°C. L'organisateur devra impérativement prévenir les engagés au plus tard la veille de l'épreuve si la température est inférieure à 16°. Les nageurs Grand Public sont autorisés à porter une combinaison thermique mais ne pourront être récompensés.

Article 4 : Récompenses

200 et 500 mètres : Récompense à chaque arrivant

2,5 km / 5 km / 10 km : Récompense à chaque arrivant
Lot spécial au premier arrivant au Scratch femme et homme
Podium Juniors 1 et avant : femme et homme
Podium Juniors 2 et après : femme et homme
Podium maîtres 1 (25/39 ans) : femme et homme
Podium maîtres 2 (40 ans et plus) : femme et homme

Contre la montre par équipe : Podium aux 3 premières équipes au classement général

Article 5 : Droit à l'image

Chaque participant accepte que l'organisateur se réserve le droit d'utiliser l'image d'un nageur à des fins de communication et/ou de promotion de la manifestation

Article 6 : Divers

Responsable de l'étape : Wilfrid GRUEL - tél : 06 11 29 83 38 - mail: willowgruel@hotmail.fr

FICHE D'INSCRIPTION Eau libre de la Salamandre – Samedi 6 juillet 2019

2nd Etape de la Coupe du Centre Val de Loire.

200 mètres	<input type="checkbox"/>	5 € (15 € pour non licenciés)
500 mètres	<input type="checkbox"/>	5 € (15 € pour non licenciés)
2,5 km	<input type="checkbox"/>	8 € (18 € pour non licenciés) – 10 € sur place
5 km	<input type="checkbox"/>	10 € (20 € pour non licenciés) – 12 € sur place
10 km	<input type="checkbox"/>	10 € (20 € pour non licenciés) – 12 € sur place
Contre la montre 1,5 km	<input type="checkbox"/>	12 € par équipe (10 € supplémentaire par concurrent non licencié)

NOM : _____ PRENOM : _____

Pour le contre la montre : NOM : _____ PRENOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____ SEXE : Masculin Féminin

ADRESSE : _____

TELEPHONE : _____

N° LICENCE FFN : _____ CLUB : _____

N° licence FF Tri ou FFESSM : _____ CLUB : _____

Pour les non-licenciés, joindre :

- un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'eau libre.
- une attestation parentale pour les mineurs.
- l'imprimé de licence à la journée + 10 €.

AUTORISATION PARENTALE (pour mineur non licencié)

Je soussigné, _____ parent ou tuteur légal de _____

autorise mon fils ou ma fille à participer à l'étape de la Coupe du Centre de Natation en Eau Libre qui se déroulera le samedi 6 juillet au lac de Villiers sur Loir (41).

Je joins pour mon enfant un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en eau libre.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et accepte les décisions prises par l'organisateur pour assurer une sécurité optimale.

Fait le : _____ à : _____

Signature obligatoire

Cette fiche d'inscription, accompagnée des droits d'inscription par chèque à l'ordre du Comité du Loir et Cher de Natation doit être donnée avant l'épreuve.